

FORMATION DE FORMATEURS AUX NOUVELLES MOBILITÉS (Référence : AENM)

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Compléter le continuum éducatif à la sécurité routière par une formation en adéquation avec le développement durable ;
- Savoir animer une formation nouvelles mobilités en entreprise
- Sensibiliser le grand public à l'intérêt des mobilités douces ;
- Connaître les différents EDPM et la réglementation associée
- Gérer une animation de groupe et utiliser des outils connectés
- Connaître les grands principes de sécurité et de bons comportements sur les EDPM/VAE

Public et prérequis :

- Exploitant ou directeur d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière.
- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Durée : 7 heures

Moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel ou à distance
- Support pédagogique numérique

Méthodes pédagogiques et techniques :

- Méthode d'écoute et de communication
- Méthode active et participative
- Mise en situation.

La formation est assurée par un formateur spécialiste des formations en entreprises et de la réglementation des EDPM et VAE.

Contenus pédagogiques :

<p>Découvrir la mobilité durable Les avantages d'une écomobilité Le covoiturage et l'autopartage La micromobilité La Mobilité et le monde de l'entreprise Animer une session en entreprise Utiliser des supports de présentation Identifier son public Débats, jeu de rôle Installer une piste sécurisée Modules de test sur la piste Apport de connaissances</p>	<p>Découvrir la mobilité électrique Réglementation EDPM/VAE Les principales caractéristiques des engins Les bons comportements à adopter Le rôle du Formateur Discours et posture du formateur Organisation des sessions Consignes de sécurité Bilan/synthèse du stage</p>
---	---

Suivi et évaluation :

Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de synthèse.
Questionnaire d'évaluation à chaud et transmission de bilan des évaluations au formateur.
Questionnaire d'évaluation à froid pour les salariés et les employeurs.
Relevé de connexion et émargement numérique